TAGDev 2.0
Transforming African Agricultural Universities to meaningfully contribute to Africa's Growth and Development

UNIVERSITE
NATIONALE D'AGRICULTURE (UNA)
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

RUFORUM
Capacity Building in Agriculture

In partnership with
mastercard foundation

DOSSIER DE PRESELECTION

PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Objet du marché : *Recrutement de cabinets/structures habileté.es pour la mise en œuvre de formations basées sur les compétences au profit des jeunes déscolarisés (OSY) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme TAGDev 2.0*

Référence SIGMAP : *SANS OBJET*

Autorité contractante : ***TAGDev 2.0****/Université Nationale d'Agriculture (UNA)*

Source de financement : ***TAGDev2.0-UNA***

Gestion : *2026*

Accord de prêt : *SANS OBJET*

Août 2026

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Transforming African Agricultural Universities to Manigfuly Contribute to Africa's Growth and Development (TAGDev 2.0) - ASEC

Objet : Recrutement de cabinets/structures habiletés pour la mise en œuvre de formations basées sur les compétences au profit des jeunes déscolarisés (OSY) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme TAGDev 2.0

AVIS N° .00.1.-2026/TAGDev/COORD/DAF/AF/SA

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite à l'identification des besoins en marchés publics du Programme **TAGDev 2.0** de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA), tels que consignés dans les outils de gestion du programme.
2. L'Université Nationale d'Agriculture (UNA) a obtenu un financement du Programme **TAGDev 2.0** destiné à la mise en œuvre des activités du programme. Elle envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement de cabinets/structures habileté.es chargé.es de la mise en œuvre de formations basées sur les compétences au profit des jeunes déscolarisé(e)s (OSY)**, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme **TAGDev 2.0**.
3. Les prestations comprennent le **recrutement de cabinets/structures chargé.es de la mise en œuvre de formations basées sur les compétences au profit des jeunes déscolarisés (OSY)**, dans le cadre de l'exécution du Programme TAGDev 2.0, de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA).

 Les cabinets ou toutes autres structures habileté.es retenu.es auront notamment pour mission d'identifier et de sélectionner les bénéficiaires, d'organiser et d'animer les sessions de formation dans les domaines retenus, d'assurer l'acquisition effective des compétences par les bénéficiaires, de mettre à leur disposition des kits de formation

et/ou d'installation, et d'assurer le suivi ainsi que la documentation des activités réalisées.

Les formations porteront prioritairement sur la **transformation agroalimentaire** (Racines et Tubercules, Produits Forests Non Ligneux, etc.), la **production animale** (élevage de lapins, héliciculture, aviculture, etc) et la **production artisanale agricole** (Ex. fabrication de matériels agricoles, etc), avec la possibilité d'intégrer d'autres domaines en fonction des besoins identifiés sur le terrain et des opportunités économiques locales, après validation conjointe avec le Programme TAGDev 2.0-UNA.

Les prestations seront exécutées pendant une durée de six (06) mois conformément au calendrier de déroulement des activités validé par le Programme TAGDev 2.0-UNA. Le planning détaillé des sessions de formation sera établi en concertation avec le Programme et précisera notamment les dates, les séquences pédagogiques, le nombre de bénéficiaires et les thématiques de formation.

La prestation est répartie en des vagues de formation de cinq cent (500) OSYs correspondant à plusieurs axes géographiques distincts et pouvant être attribuées séparément. Le cabinet ou structure habileté ayant exécuté avec satisfaction son lot de cinq cent (500) OSYs peut contractualiser un nouveau lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est d'au plus un (01) mois pour chaque lot de cinq cent (500) OSYs.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces

informations en ne dépassant pas dix (10) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats (au moins trois (03) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un ou plusieurs candidats seront sélectionnés selon la méthode de sélection dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (3) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets, firmes ou structure habileté en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets, firmes ou structures habileté.es pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme ou structure habileté en relation avec le domaine des prestations	**10 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts : **10 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
		Non Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts : **00 point**	
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	**25 points**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **25 points**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
		Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution non appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **15 points**	
		Pas de copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution mais présence des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **10 points**	
		Pas de copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ni de pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **00 point**	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le	**50 points**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). : **50 points**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de
		Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
domaine des prestations au cours des cinq (5) dernières années		non appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) (ancien cabinet): **30 points**	garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
		Pas de copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution mais présence des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **20 points**	
		Pas de copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ni de pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) : **00 point**	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	**05 points**	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure : **05 points**	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
		Note de présentation du Cabinet et absence d'organigramme de structure : **03 points**	
		Absence de note de présentation du Cabinet et présence de l'organigramme de structure : **02 points**	
		Aucune des deux : **00 point**	
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	Liste du personnel et copie simple des diplômes : **10 points**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
		Copie simple des diplômes seulement : **07 points**	
		Liste du personnel seulement : **05 points**	
		Aucune des deux : **00 point**	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
TOTAL	**100 points**	-------	-------

NB : Les attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants sont remplacées par les attestations de bonne fin et du/des diplômes et CV du personnel d'encadrement et du personnel professionnel affecté à la mission pour les nouveaux cabinets et ceux n'ayant pas encore 3 ans d'existence.

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-quinze (75) points** sur **cent (100)** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/structure ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : service du secrétariat de TAGDev2.0-UNA sis au Rez-De Chaussé du Centre Universitaire de Sakété, Téléphones : 01 96 14 85 25 / 01 67 81 66 32 et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h30' puis de 13h30' à 17h00.

 Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier, candidate.

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : service du secrétariat de TAGDev2.0-UNA sis au Rez-De Chaussé du Centre Universitaire de Sakété, Téléphones : 01 96 14 85 25 / 01 67 81 66 32 et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h30' puis de 13h30' à 17h00 au plus tard le 11...../..09../2026. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle de réunion du programme TAGDev2.0 sis au

Rez-De Chaussé du Centre Universitaire de Sakété, Téléphones : 01 96 14 85 25 / 01 67 81 66 32 le 11...../..09...../2026 à partir de 11 heures 00 minute.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant le Président du Comité d'Approvisionnement ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

 Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

 Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive du Président du Comité Local d'Approvisionnement ou de son supérieur hiérarchique. La décision du Président du Comité Local d'Approvisionnement ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02)] jours ouvrables après sa saisine.

 En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée au Président du Comité Local d'Approvisionnement pour ampliation.

Sakété le 28.../..08.../2026

La Coordonnatrice

Prof. Dr. Ir. Flora Josiane CHADARE
Professeur Titulaire de Nutrition-Science des Aliments

II- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme).